Les objectifs de développement du millénaire : quels financements innovants ?



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis
Traité par : Section des Relations extérieures

Adopté le : 15/11/2006
Mandature : 2004-2010

Rapporteurs :

Loyere Georges de la
Lemercier Jacques

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

La réalisation des objectifs de développement du millénaire est une obligation qui désormais s'impose à la communauté internationale. On ne pourra néanmoins y parvenir sans le recours à des financements innovants. A cet effet, le Conseil économique et social propose des outils et insiste sur la dimension européenne des actions à mener. Surtout, l'innovation doit résider dans la méthode elle-même, qui vise à rendre l'aide plus efficace et ainsi à convaincre les citoyens des pays donateurs de l'utilité de cette démarche.

Descripteur Eurovoc :
aide au développement, financement, pauvreté, ONU, pays en développement, prévision à moyen terme

Domaine Eurovoc :
Finances

© - copyright CESE - Novembre 2026